Assemblée Générale Extraordinaire 01/02/2023





Bienvenue

Assemblée Générale Extraordinaire 01/02/2023



Benjamin GONZALEZ

Président Directeur Général

Fondateur



Laurent BASTIAN

Directeur Financier Groupe





INDUSTRIE+ECOLOGIE





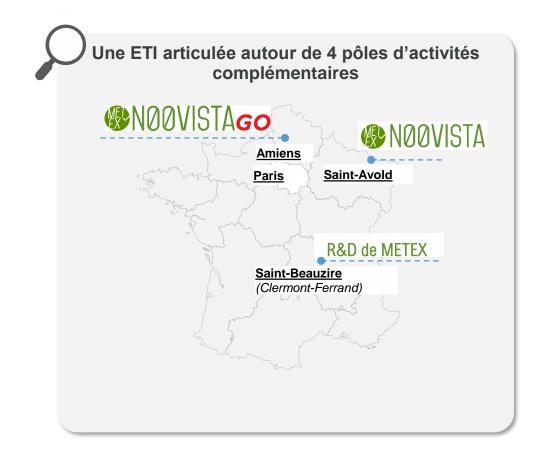
Notre raison d'être:

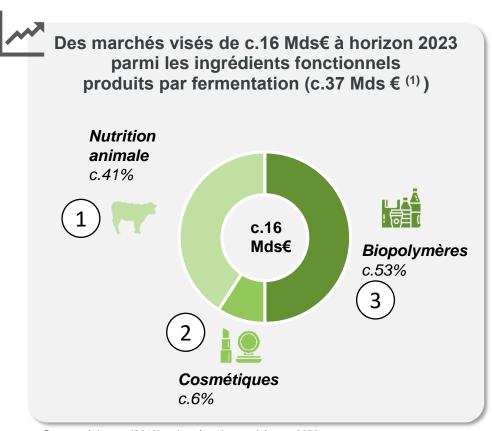
CONTRIBUER À LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE **EN INNOVANT** POUR PRODUIRE ET COMMERCIALISER DES INGRÉDIENTS FONCTIONNELS **BAS CARBONE** QUI ENTRENT DANS LA FABRICATION DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION.





Le leader européen de la production par fermentation d'ingrédients fonctionnels d'origine naturelle pour la nutrition animale, la cosmétique et les polymères.





Source: Advancy (2018) - données de marché pour 2023.

(1) Incl. Marché des ingrédients fonctionnels et des biopolymères par fermentation.





Notre vocation est de répondre aux enjeux de nos clients et à la pression des consommateurs

Un développement qui repose sur de solides fondamentaux...



Croissance démographique



Hausse du niveau de vie de la population



Alternative aux protéines végétales dans l'alimentation animale et aux ingrédients pétrochimiques en cosmétiques et en chimie de spécialités

... bénéficiant de différents relais de croissance



Elargissement de la gamme spécialités en nutrition animale et à de nouveaux segments tels que la cosmétique.



Développement des marchés hors Europe et de nouvelles opportunités



Complémentarité des savoir-faire intra site sur le plan commercial (ex: lysine en biopolymère, AB en NA) et technique

Enjeux de durabilité de nos clients...



... qui répondent aux attentes des industriels et des consommateurs

L'ORÉAL

« Les consommateurs aspirent à des produits plus naturels, plus sains, plus purs. »



YVES ROCHER

« Dans les années 70, nous avons constaté un mouvement pour l'utilisation de produits issus du pétrole et des silicones. Aujourd'hui, la tendance s'est inversée pour un retour au végétal. »





Depuis sa création, METEX a fortement évolué incluant un virage stratégique clef dès 2016 avec pour objectif de devenir leader de la biochimie industrielle

2016



Le Groupe est désormais constitué en France de 4

2022-2023



Une ETI qui contribue à la performance de ses clients en NA, cosmétique et chimie de spécialité

1999



Création de METEX

à Clermont-Ferrand

Décision d'industrialisation des technologies, virage stratégique clef

2018



Décision d'investissement de **50M€** pour industrialiser une 1ère technologie METEX NØØVISTA

Lancement de l'unité

2020

de production METEX NØØVISTA

à Carling St-Avold



2021

entités / sites aux

historiques,

caractéristiques et

cultures distincts



Reprise de l'unité de production METEX **NØØVISTAGO**, qui produit et vend des Acides aminés pour la nutrition animale

NOOVISTAGO

2027...

Transformation clef pour le Groupe

Une transformation d'usine par des investissements et du positionnement business, vers la performance



Développement et croissance

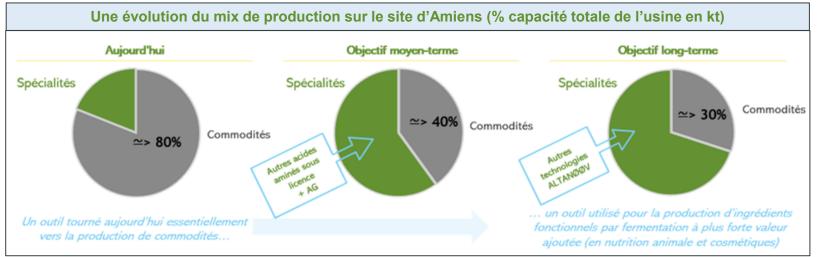
Lancement d'un nouveau produit par an, objectif d'un CA de 300M€ et un taux d'EBITDA de 15%



CONFIDENTIEL AGE METEX - 01-02-2023



Une stratégie basée sur la transformation du site d'Amiens





Dégoulottage des capacités de production de tryptophane, isoleucine, arginine



Elargissement de la gamme de « blends » innovants en Nutrition Animale

- Arginine
- Produits fonctionnalisés
- · Mélange d'acides aminés sur mesure



Industrialisation des technologies METEX

- Acide Glycolique (AG)
- L-Valine METEX



Décarbonation des procédés

- Plan d'économie d'énergie (RMV)
- Chaudière biomasse bois

Enveloppe globale d'investissements de 70 M€ pour soutenir l'évolution du mix de production du site tout en lui permettant d'optimiser l'outil industriel existant



Un exercice 2022 difficile marqué par un désalignement des planètes qui ne remet pas en cause les fondamentaux de notre projet.



Jn exercice Groupe fortement impacté par des éléments conjoncturels (demande) et structurels (énergies) qui ont affecté METEX NØØVISTAGO

Covid-19



- Contexte inflationniste de sortie de la crise de la Covid-19 principalement à partir du S2-21.
- Les tensions sur les chaînes d'approvisionnement résultantes des restrictions sanitaires ont eu un impact sur les cours des prix des matières premières (sucre, ammoniac, acides, etc.) ainsi que le prix du transport (fret).

- Effets de la restructuration de la filière porcine plus profonds qu'anticipés.
- Cette restructuration est la conséquence de :
- (1) la hausse des coûts de production pour les éleveurs;
- (2) la réduction de la demande en Chine qui est le principal débouché pour les exportations de porcs européens; et,
- (3) la baisse de la consommation en Europe due à la montée des préoccupations écologiques des consommateurs européens;
- Elle a entrainé une contraction de la demande européenne (90% des débouchés de NØØVISTAGO)



Restructuration de la filière porcine Européenne

Grippe aviaire



- Epidémie de grippe aviaire sans précédent entre novembre 2021 et mai 2022 (abattage de 16 millions de volailles en France).
- Une dégradation des volumes vendus, puisqu'une large portion du portefeuille produit de NØØVISTAGO est destiné aux volailles.

- Le conflit Russo-Ukrainien a eu notamment des conséquences sur la disponibilité des matières premières et de l'énergie.
- Cela a causé une flambée des prix des matières premières (blé, soja, sucres, ammoniac, etc...) et de l'énergie.



Guerre Russo-Ukrainienne

Un effet ciseau qui a nécessité la mise en place d'une activité partielle de MNG et décalé les investissements, avec un impact fort sur la rentabilité du Groupe et une impasse de trésorerie en ligne de mire





Un nouvel accord de financement nécessaire pour le déploiement de la stratégie du Groupe et son plan de transformation industrielle (1/3)

La restructuration de la dette du Groupe prévue par l'accord permet d'initier dès le premier semestre 2023 les investissements de transformation du site d'Amiens et d'accélérer le développement commercial des solutions bas carbone et de bien-être et santé animale (NØØV-CS®, B-NØØV®, INNEUS®) :



 développement de nouvelles capacités de production pour les acides aminés de spécialité (valine, tryptophane, arginine, isoleucine, leucine);



• industrialisation de la technologie issue de la plate-forme ALTANØØV® pour la production du premier acide glycolique d'origine naturelle à destination de la cosmétique et des biopolymères biodégradables ;



• renforcement des équipes commerciales pour accélérer le positionnement des solutions nutritionnelles bas carbone sur les marchés des animaux de compagnie et de l'aquaculture.





Un nouvel accord de financement nécessaire pour le déploiement de la stratégie du Groupe et son plan de transformation industrielle (2/3)

Principaux termes de l'accord conclu le 23 décembre 2022

- nouveaux financements (73 M€) mis en place par les banques et l'actionnaire de référence à travers :
 - une augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de METabolic EXplorer pour un montant d'environ 8
 M€, couverte en intégralité par son actionnaire de référence, le fonds SPI géré par Bpifrance Investissement
 - un apport de **12 M**€ sous forme d'obligations simples émises par METabolic EXplorer et souscrites par le fonds SPI, remboursables en intégralité en juin 2029
 - un PGE Résilience de 33,9 M€ mis à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires et Bpifrance;
 - un **prêt moyen terme de 15,5 M**€ mis à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires, amortissable en 4 ans après 2 ans de franchise
 - deux prêts de respectivement de 2 M€ mis à disposition de METabolic EXplorer et 1,5 M€ mis à disposition de METEX NØØVISTAGO, tous deux par Bpifrance, amortissables en 4 ans après 2 ans de franchise
- le report de 36 mois de toutes les échéances d'amortissement en capital des prêts souscrits au niveau de la Société et de METEX NØØVISTA qui tombent depuis le 6 octobre 2022 et, sauf pour les prêts Bpifrance, une augmentation de leurs taux d'intérêts de 210 points de base (sauf exceptions)





Un nouvel accord de financement nécessaire pour le déploiement de la stratégie du Groupe et son plan de transformation industrielle (3/3)

- l'apurement des tirages du crédit renouvelable, d'un montant cumulé en principal à date de 22 M€, consenti à METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires d'ici au 31 décembre 2023 avec deux échéances, en mai et en août 2023, d'un montant minimum respectivement de 4 M€ et de 3,5 M€, METEX NØØVISTAGO s'étant engagée à rechercher une solution de type affacturage destinée à se substituer audit crédit renouvelable d'ici son terme (le solde du crédit renouvelable, d'un montant en principal de 8 M€, et le crédit d'investissement, d'un montant maximum en principal de 70 M€, étant quant à eux remplacés par les financements prévus par l'accord). Si le financement de substitution qui sera mis en place le permet les échéances de mai et août 2023 pourront atteindre un montant maximum respectivement de 8 M€ et 7 M€
- la mise à disposition de METEX NØØVISTAGO par ses partenaires bancaires de cautionnements contre-garantis
 par l'Etat jusqu'à 90 % pour un montant total en principal de 7,4 M€ comme alternative au dépôt de garantie demandé par le fournisseur
 d'électricité, assurant à METEX NØØVISTAGO son approvisionnement en énergie sur 2023
- le rééchelonnement des passifs fiscaux et sociaux de METabolic EXplorer et ses filiales représentants un montant total d'environ 5,4 M€, remboursables en mars 2023 à hauteur de 1,6 M€ et, pour le solde, linéairement sur une durée de 12 mois à compter de mars 2023
- la recherche de financements complémentaires du plan stratégique à mettre en place d'ici janvier 2025 à hauteur de 30 M€
 maximum

Les partenaires bancaires de METEX NØØVISTAGO ont, aux termes de l'accord, la faculté de requérir l'exigibilité anticipée des financements consentis par eux au Groupe dans l'hypothèse où SPI viendrait à détenir un nombre d'actions de la Société représentant (i) moins que la participation qu'il détenait à la date de signature de l'accord d'ici au 31 décembre 2024 ou (ii) moins de 15 % du capital d'ici au 31 décembre 2025.



Augmentation de capital avec maintien du DPS

Une opération d'augmentation de capital d'environ 8 M€

PRINCIPALES MODALITÉS DE L'OPÉRATION

- Nombre cible d'actions nouvelles : 7.079.645
- Prix de souscription par action nouvelle: 1,13 euro
- Parité de souscription : 5 actions nouvelles pour 31 actions existantes



ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION DU FONDS SPI DE BPI FRANCE

■ Engagement de souscription d'environ 8 M€



- ✓ A titre irréductible à hauteur de la totalité de ses DPS (soit 21,07 % du montant de l'Augmentation de Capital)
- ✓ A concurrence du solde du montant maximum de l'émission qui ne serait pas souscrit à titre irréductible ou réductible par d'autres investisseurs

INTENTION DE SOUSCRIPTION DE BENJAMIN GONZALEZ

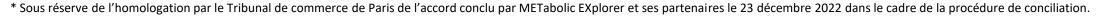
 Intention de souscription à hauteur de la totalité de ses DPS (soit 3,51 % du montant de l'Augmentation de Capital)

Une opération sécurisée à hauteur de 100%

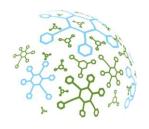


Calendrier indicatif de mise en œuvre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS *

- Mercredi 1er février 2023 : Assemblée générale déléguant sa compétence au Conseil d'administration pour l'augmentation de capital avec DPS
- Mardi 7 février 2023 : Date anticipée du jugement d'homologation du Tribunal de commerce de Paris de l'accord conclu le 23 décembre 2022
- Mardi 7 février 2023 : Réunion du Conseil d'administration afin d'utiliser la délégation de compétence accordée par l'Assemblée générale
- Mercredi 8 février 2023 : Journée comptable à l'issue de laquelle les personnes enregistrées comptablement se verront attribuer des DPS
- Jeudi 9 février 2023 : Détachement des DPS et ouverture de la période de négociation des DPS
- Lundi 13 février 2023 : Ouverture de la période de souscription à l'augmentation de capital avec DPS
- Mercredi 15 février 2023 : Clôture de la période de négociation des DPS
- Vendredi 17 février 2023 : Clôture de la période de souscription à l'augmentation de capital avec DPS
- Lundi 20 février 2023 au Mardi 21 février 2023 : Centralisation des demandes par le centralisateur
- Mercredi 22 février 2023 : Constatation par le Directeur général des résultats de l'augmentation de capital avec DPS
- Vendredi 24 février 2023 : Règlement-livraison de l'augmentation de capital avec maintien de DPS







Vote des résolutions

Résolution	
1	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de décider une augmentation de capital en numéraire d'un montant maximal de 7.999.998,85 euros (prime d'émission incluse) avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires à titre irréductible et réductible, par l'émission de 7.079.645 actions nouvelles pour un prix de souscription de 1,13 euro par action (dont 0,10 euro de nominal et 1,03 euro de prime d'émission), le droit de souscription à titre irréductible de 5 actions nouvelles étant attaché à 31 actions existantes – Modifications corrélatives des statuts - Délégations de pouvoir au Conseil d'administration.
2	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social de la Société au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription dans les conditions prévues aux articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et aux articles L. 3332-1 et L. 3332-18 et suivants du Code de travail
3	Pouvoirs pour formalités





Assemblée Générale extraordinaire du 1^{er} février 2023

Vos questions





WWW.METABOLIC-EXPLORER.COM



Organisation juridique

